

Ne réinventons PAS la roue

De 1997 à 2015, j'ai voté à sept élections. Au cours des six premières élections, mon vote a été totalement gaspillé. Le candidat qui a remporté avait peu d'intérêt pour des questions qui correspondaient, des points de vue politiques, sociaux ou environnementaux, très peu à mes croyances, aspirations et valeurs.

Lors des septièmes élections, j'ai voté de manière stratégique pour un parti qui n'était pas mon premier choix. Ce candidat a gagné. Ce candidat élu est plus près de mes valeurs et disposé à écouter des idées différentes. Mon vote n'a pas été complètement gaspillé.

Je crois qu'il est temps qu'il y ait une réforme électorale.

Toutefois, je crains que le processus ne s'enlise dans des intérêts politiques concurrentiels, des formats contradictoires, des explications excessives et des retards.

En 2004, la Commission du droit du Canada a rendu un rapport intitulé :

Un vote qui compte : la réforme électorale au Canada

« Depuis 2001, la Commission du droit du Canada a effectué des recherches approfondies et mis en place un processus de consultation et de participation du public en plusieurs volets, afin de recueillir les points de vue d'un vaste segment de la population canadienne sur la réforme du système électoral. »

La Commission a tenu des consultations publiques à Toronto, Ottawa, Vancouver, Charlottetown, Montréal, London, Calgary et Edmonton; commandité de nombreux événements spéciaux et forums; assisté à plusieurs conférences, réunions et exposés. Elle a examiné six systèmes de réforme électorale. Elle a présenté un questionnaire de consultation Internet pour demander aux citoyens leur opinion sur la réforme du système électoral. Son rapport contient une bibliographie regroupant 148 ouvrages, y compris un grand nombre qui décrivent et critiquent les systèmes de réforme électorale d'autres pays.

« Le processus de participation se déroulerait par ailleurs sans heurts si l'on présentait un seul modèle de réforme électorale... »

La réforme électorale a été « suffisamment étudiée ». Le gouvernement libéral fédéral devrait tenir sa promesse électorale en acceptant la recommandation globale et bien réfléchie de la Commission du droit du Canada, soit que « le Canada adopte un système électoral de représentation proportionnelle mixte », comme elle le propose dans son rapport. Elle a recommandé une liste « flexible » qui offre aux électeurs plus de choix de votes et des options de votes plus faciles à comprendre. Elle a également proposé que le Parlement examine « le nouveau système électoral après trois élections générales tenues en vertu des nouvelles règles électorales ».

Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue électorale. Ajustons-nous s'il le faut, mais VOTONS suivant le système proposé par la Commission du droit du Canada aux prochaines élections. Nous pourrions ensuite déterminer si le nouveau système a réduit (ou, espérons-le, éliminé) le gaspillage de millions de votes, comme cela est arrivé aux miens au cours des 18 dernières années.

(Toutes les citations sont tirées du rapport de la Commission du droit du Canada.)

Ralph van Drielen
Golden (Colombie-Britannique)